

Avec le soutien de :



APPEL A MANIFESTATION D'INTERÊT

PROJET VÉLO « AXE – SEINE » 2023

Date limite de dépôt des candidatures : lundi 17 octobre 2022, 17h.

1. CONTEXTE DU PROJET

L'Office du Tourisme et des Congrès de Paris, association de droit privé loi 1901 a pour missions principales d'accompagner les professionnels du tourisme parisiens, d'accueillir et d'informer les visiteurs ainsi que de promouvoir les atouts de la capitale, en France et à l'étranger.

A cette fin, il s'est rapproché des offices de tourisme Le Havre Etretat Tourisme et de Rouen Normandie Tourisme & Congrès afin de mettre en lumière une destination peu connue des touristes français : l'axe de la Seine.

A l'heure où les touristes se ruent vers les monuments les plus emblématiques du patrimoine français, ceux-ci sont également confrontés aux problématiques grandissantes de surfréquentation.

Aussi, afin de proposer une alternative à la fois riche en découvertes et insolite, les Offices de tourisme de Paris, du Havre et de Rouen ont décidé de soutenir un projet commun et de s'associer autour de « l'Axe Seine ».

C'est aussi un moyen d'aiguiller nos visiteurs vers les différents territoires et de leur proposer une manière de prolonger leur séjour grâce à cette découverte.

2. PÉRIMETRE ET OBJECTIFS

L'Office du Tourisme et des Congrès de Paris, avec le concours de Rouen Normandie Tourisme & Congrès et le Havre Etretat Tourisme, recherchent un partenaire – professionnel du tourisme – afin de développer un **concept d'évènement et de communication** autour de **week-ends de découverte des principales villes de l'Axe Seine à vélo**.

Dans le cadre de ce projet, les objectifs principaux sont :

- Développer l'**appropriation de l'axe Seine** par les habitants des métropoles Havre / Rouen et Paris) afin de développer son attractivité auprès des autres catégories de visiteurs
- Favoriser la **découverte des territoires pour les visiteurs Français et étrangers**
- Faire découvrir **les atouts de l'axe Seine** (culture / gastronomie / économie / innovation ...)

3. CAHIER DES CHARGES

Périodes et durée : Cet évènement pourrait se dérouler sur **3 week-ends durant l'été 2023** - 1 par ville - (de préférence en juillet) et ainsi permettre à ceux qui le souhaitent de découvrir les 3 territoires.

Ce calendrier est susceptible d'évoluer en fonction de l'agenda culturel des villes concernées.

Concept : Le candidat est appelé à présenter un **concept ludique** pour favoriser la participation des familles. Il reste libre de proposer toute idée originale, suscitant l'intérêt du plus grand nombre.

L'évènement devra aussi être suffisamment attractif pour susciter auprès des habitants des villes de l'axe Seine l'envie de s'inscrire sur la découverte des autres villes, notamment à travers des prix remis aux plus assidus par exemple (participation pour une ville, deux villes et trois villes). L'évènement doit également permettre avant tout de conserver un souvenir de l'Axe Seine.

Politique RSE : Une attention particulière est portée sur la politique RSE proposée lors du projet mais également mise en place au sein de la structure.

Principe de fonctionnement :

- 1 week-end par ville
- Possibilité de faire le « rallye » avec son vélo ou trouver une solution de mise à disposition de vélo sur place
- Proposition devant comporter une possibilité d'accord pour du transport inter villes à cette occasion

Financement :

Proposition de business model à la discrétion du partenaire : billetterie, frais d'inscriptions, sponsors... (Pour les sponsors, établissement d'un cahier des charges et des modalités de coopération).

NB : Aucune participation financière ne pourra être apportée par les Offices de Tourisme.

Pour mener à bien l'évènement, l'attributaire du projet pourra bénéficier du soutien, de l'expertise et de l'apport des différents territoires :

- Relais de communication sur l'ensemble des outils à disposition des territoires
- Soutien marketing via les équipes des OT des différents territoires
- Soutien logistique en fonction des ressources disponibles
- Relais billetterie sur les plateformes de vente des OT (si applicable)
- Caution institutionnelle
- Relais partenaires etc ...

4. ÉLÉMENTS DE CANDIDATURE

Le candidat devra proposer :

- Une note d'intention pour le projet (précisant les motivations)
- Une présentation détaillée du projet et de son financement
- Une description des équipes et profils proposés pour assurer la tenue de l'évènement (CV, expériences etc ...)
- Une liste de projets similaires réalisés au cours des 5 dernières années
- La lettre d'engagement signée (Annexe 1)
- Tout document jugé utile et/ou nécessaire pour appuyer la candidature

NB : D'autres documents pourront être demandés à l'issue de la procédure, notamment pour justifier du respect de certaines obligations (assurances).

Le dossier de candidature devra être transmis sous format PDF, via We Transfer, à l'adresse mail mmarvillet@parisinfo.com avant le 17 octobre 2022, 17h. Un mail retour vous sera adressé **dans les 72h**, accusant bonne réception de votre candidature.

Les dossiers envoyés par les candidats devront respecter les dispositions suivantes :

- o L'ensemble des documents fournis par le candidat doit être rédigé en langue française.
- o Le candidat doit produire un **dossier de candidature complet** conformément aux attentes décrites dans le cahier des charges, et dans les éléments de candidature
- o La lettre d'engagement devra être signée par une personne habilitée (en cas de groupement, chaque membre du groupement doit remettre une lettre d'engagement signée)

5. CRITÈRES DE SÉLECTION ET D'ÉLIGIBILITÉ

Un comité de sélection (constitué des Offices de tourisme de Paris, du Havre et de Rouen, ainsi que de leurs tuteurs respectifs), s'appuiera sur une grille intégrant les orientations suivantes :

Critères	Note
Pertinence du projet dans le contexte du territoire « Axe Seine » (<i>Considération des spécificités et aspects du territoire, lien et valorisation</i>)	24
Modèle de financement viable	20
Dimension novatrice de l'évènement	12
Qualité du concept et du programme proposé au public	12
Qualité de la communication	10
Prise en compte d'une politique RSE à chaque étape du projet	12
Proposition de travail avec des acteurs locaux	10
	100

Tout dossier incomplet ou parvenu hors délais ne sera pas instruit. Les services instructeurs des trois partenaires se réservent le droit de fixer des conditions supplémentaires ou de suspendre leurs décisions à l'obtention d'informations ou de précisions complémentaires demandées auprès des porteurs de projets.

L'examen des projets (éligibilité et évaluation) sera exclusivement mené sur la base du dossier décrivant l'opération transmis par le porteur de projet. L'avis consultatif d'experts compétents dans les différents domaines pourra être également sollicité, comme leur participation au Comité de sélection.

Les critères d'éligibilité concernent les conditions de fond du dossier à savoir :

- Le porteur de projet s'interdit toute commercialisation des productions de son Projet ;
- Le projet doit répondre aux objectifs et périmètre de l'appel à projets.
- Le porteur de projet s'engage dans une déclaration sur l'honneur à respecter les conditions d'éligibilité mentionnés

6. CALENDRIER

Les grandes phases de l'appel à projets sont les suivantes :

- Clôture : lundi 17 octobre 2022, 17h : date de fin de réception des candidatures
- Commission de sélection : fin octobre
- Instruction : début novembre, demande d'informations complémentaires aux candidats
- Validation définitive du projet : mi-novembre

7. CONTACTS

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter les personnes référentes sur leur territoire :

- Office du Tourisme et des Congrès de Paris : mmarillet@parisinfo.com
- Le Havre Etretat Tourisme : benremy@lehavre-etretat-tourisme.com
- Rouen Normandie Tourisme & Congrès : d.crocq@rouentourisme.com